



Union
syndicale
Solidaires

MOBILISATION NATIONALE POUR DÉFENDRE LE MÉDICO-SOCIAL ET LA PSYCHIATRIE RASSEMBLEMENT LE 18 NOVEMBRE DEVANT LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Cet appel à l'action a été décidé lors d'une convention nationale unitaire, le 25 septembre à Paris, rassemblant des collectifs de professionnel·les syndiqué·es et non syndiqué·es, des associations d'usager·es, le Printemps de la Psychiatrie, la Fédération SUD Santé-Sociaux, des syndicats FO, CGT, etc. Lundi 25 octobre 2021

Les Assises de la santé mentale et de la psychiatrie se sont tenues comme prévu fin septembre. Comme prévu, son déroulement et ses conclusions sont en dessous de tout. Le gouvernement fait semblant de prendre la mesure du constat pour pousser plus avant ses politiques de casse du secteur de la psychiatrie et du médico-social. Les réponses ne sont pas là, il faut aller les chercher.

Les professionnel·les de la psychiatrie et du médico-social sont révolté·es.

Nous sommes nombreux·ses à faire le constat dans les champs du médico-social et de la psychiatrie que cela ne va pas. Il en va de même pour le secteur social qui se mobilise les 7, 8 et 9 décembre. Les politiques actuelles attaquent les publics fragiles et vulnérables. Elles attaquent les professionnel·les. Elles attaquent nos métiers. Elles attaquent le soin et le lien social. Quoi qu'en disent les experts du discours qui nous enfument.

Numéros verts, applications, guichets, plateformes ne soignent pas. Les fermetures de lits et de structures, ça n'améliore la santé de personne. Sauf peut-être les comptes en banque d'une minorité...

Les annonces de créations de postes sont de la poudre aux yeux. Le transfert vers les Infirmières en Pratiques Avancées (IPA) et les médecins généralistes de la responsabilité des prises en charge acte l'abandon des missions de la psychiatrie publique. Et qu'advient-il du secteur médico-social, tout aussi sinistré que la psychiatrie ? Qu'advient-il des associations soumises à des mises en concurrence croissante (appels à projets, appels d'offres...) ? Le maintien des mesures néfastes concernant les psychologues (ordre professionnel, pratiques imposées, consultations au rabais...) démontre aussi le refus d'entendre les premier·es concerné·es et d'imposer des reculs par l'autoritarisme.

**Cela ne peut pas continuer :
il est temps de dire « ça suffit » toutes et tous ensemble !**

**Le 18 novembre 2021 à 13 heures, devant le
ministère de la Santé à Paris,
rassemblons-nous pour défendre le
médico-social et la psychiatrie.**

La Fédération SUD Santé-Sociaux a déposé un préavis de grève pour cette journée

